

L'unité légale d'aire est le mètre-carré dont le symbole est m^2 . C'est la surface d'un carré qui mesure 1 mètre de côté.

$1 m^2 = 100 dm^2$; $1 dm^2 = 100 cm^2$; $1 cm^2 = 100 mm^2$.

Ce qui donne le tableau d'unités suivant :

	km^2		hm^2		dam^2		m^2		dm^2		cm^2		mm^2
							1	0	0				
									1	0	0		
											1	0	0

Il existe d'autres unités d'aire qu'on appelle les unités agricoles :

$1 \text{ are} = 100 m^2$; 1 hectare = 100 ares = $1 hm^2$ (c'est environ la surface occupée par deux terrains de football). Ces mesures sont utilisées pour mesurer la surface des champs mais surtout des forêts.